



## Les huissier ont il le droit de venir me saisir avec un arangemen

Par **Fabre sandrine**, le **24/05/2018 à 19:50**

Bonjour

Je suis chez un huissier depuis le mois de décembre pour une dette

On c'est arranger à verser tout les mois 150 euros

Aujourd'hui je suis rentré chez moi et la je vois que lhuisier est venu chez moi pendant que j'étais au travail

J'ai téléphoner il m'impose de leur verser 500 euros par mois

Ont il le droit

Je suis seule avec une petite fille de 6 ans

Svp aidez moi avecvos réponse

Merci d'avance

Sandrine

Par **youris**, le **24/05/2018 à 20:02**

bonjour,

un échéancier accordé par votre huissier ou votre créancier est une simple facilité qui vous est accordé, cet accord a-t-il été écrit ?

le code civil indique que le créancier peut exiger le paiement total de la dette.

juridiquement, votre vie privée ne concerne pas l'huissier qui a l'habitude d'entendre ce genre d'explications.

salutations